

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS A FORBACH
LETTRE OUVERTE DE L'ADEPRA ADRESSEE AU DEPUTE MAIRE
LAURENT KALINOWSKI



SUITE AU QUESTIONNAIRE DU 05 MARS ADRESSE PAR LA MAIRIE AUX HABITANTS DES ZONES PAVILLONNAIRES ET A L'ARTICLE DU 22 MARS DU REPUBLICAIN LORRAIN CONCERNANT LA COLLECTE DES DECHETS VERTS, L'ADEPRA REpond .

Monsieur le Député Maire,

La collecte des déchets ménagers par le système multiflux a eu comme conséquence négative l'abandon du ramassage des déchets verts, obligeant les habitants à se rendre individuellement et par leurs propres moyens en déchetterie pour y déposer ces déchets. L'ADEPRA a alors lancé en février 2012, une campagne de pétitions sur le quartier du Bruch, demandant de trouver une solution collective de ramassage de ces déchets verts. 178 signatures ont été recueillies. La CAF (communauté d'agglomération de Forbach), pourtant responsable de la gestion des déchets verts n'ayant pas souhaité mettre en place un tel dispositif, vous avez décidé, mi 2012 et suite à notre sollicitation, d'expérimenter sur le quartier du Bruch une collecte des déchets verts sur 8 emplacements du quartier. Un partenariat entre la ville de Forbach et l'ADEPRA a alors été conclu, afin de garantir la qualité des déchets verts recueillis, et de trouver à terme et pour l'ensemble de la ville de Forbach, la meilleure solution possible de collectage.

Lors de notre entrevue du 30 novembre 2012, nous avons conjointement suggéré la possibilité d'un ramassage au porte à porte à partir de 2013, car l'expérience menée au Bruch montrait que certaines zones de dépôt étaient utilisées de façon anarchique, pour y déposer également d'autres ordures, et souvent par des personnes ne résidant pas le quartier. Il reste toutefois vrai que l'opération a rencontré un franc succès, puisque de juin à novembre vous avez collecté et envoyé à la déchetterie 110 tonnes de déchets verts. Pour effectuer le ramassage au porte à porte vous aviez proposé l'utilisation de sacs transparents. Cette solution nécessitant l'achat permanent de sacs consommables, l'ADEPRA a plutôt suggéré l'utilisation d'une poubelle de 240 litres identique à celle utilisée pour le multiflux.

Le 27 février 2013 nous vous avons demandé une nouvelle entrevue, afin de faire avec vous un bilan définitif de la campagne menée au Bruch, et de définir ensemble la solution qui allait être retenue pour la collecte au porte à porte des déchets verts ; elle nous a été notifiée pour le 18 mars.

Or, et par lettre datée du 05 mars 2013, et sans aucune consultation préalable de l'ADEPRA, vous adressez un questionnaire aux 2880 foyers pavillonnaires de Forbach, leur demandant s'ils étaient favorables ou non à la collecte au porte à porte des déchets verts, avec acquisition à leur charge de sacs de 60 litres au prix de 4,50 euros les 20 sacs. Les réponses devaient parvenir au plus tard le 29 mars au service technique de la Mairie.

Une douche froide n'eut pas fait plus d'effet !

Vous avez pris seul cette décision alors que nous avons convenu d'un partenariat entre nous. La solution de collecte par sacs payables par les habitants est pour l'ADEPRA une mauvaise solution. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne cessant d'augmenter, il serait mal venu de demander aux habitants de payer en plus des sacs de collecte. Lors de notre entrevue du 30 novembre nous vous avons suggéré l'utilisation d'une poubelle de 240 litres, solution ne nécessitant pas l'achat permanent de sacs consommables.

En reprenant cette idée et après une nouvelle réflexion, nous sommes parvenus à une solution qui à notre avis satisfiera tout le monde : Tout simplement l'utilisation de notre poubelle actuelle de 240 litres. Cette solution, contrairement à l'utilisation de sacs consommables présente les avantages suivants :

- Elle ne coûte rien aux habitants puisqu'ils la possèdent déjà pour la collecte multiflux ;
- La poubelle est disponible 4 jours par semaine (le 5^{ème} jour étant réservé à la collecte multiflux) ;
- Elle est très facile d'utilisation de par son volume important ;
- Elle facilite le travail des agents chargés de la collecte puisque sa manutention est faite mécaniquement par le camion collecteur (il n'y a pas de sacs à soulever et à déposer manuellement dans le camion).

Fort de ce constat, l'ADEPRA ne voit plus l'utilité du questionnaire tel que vous l'avez conçu. Si toutefois vous vouliez le maintenir, nous vous demandons d'y rajouter la solution évoquée ci-dessus (la collecte au porte à porte des déchets verts, à l'aide de la poubelle actuelle de 240 litres).

Comme vous le constatez, Monsieur le Député Maire, l'ADEPRA est fortement mobilisée par le problème de collecte des déchets verts parce qu'il est un des composants du procédé multiflux réalisé dans notre région et dont nous pouvons être fiers. Sa réussite sera pleinement acquise lorsque tous les déchets recyclables seront correctement collectés et recyclés. Depuis 1987, et en collaboration avec Mr Charles STIRNWEISS, président du SYDEME, nous nous opposons au traitement des déchets par incinération et notre volonté est de contribuer à la pleine réussite du procédé multiflux.

Vous avez conclu avec l'ADEPRA un partenariat afin de proposer aux Forbachois, après réflexion commune, la meilleure solution de ramassage des déchets verts. Dans l'intérêt de tous les habitants de Forbach, nous vous demandons de respecter cet engagement. Par exemple nous avons remarqué que le coût par foyer, induit par l'expérimentation menée au Bruch en 2012 et que vos services ont indiqué au Républicain Lorrain, est trop élevé (78,5 euros par foyer). Ce chiffre part du principe que seuls les 178 foyers signataires de la pétition de février 2012 ont déposé des déchets, ce qui est manifestement bien en deçà de la réalité.

Nous restons, Monsieur le Député Maire à votre disposition, jusqu'à la mise en service d'un dispositif satisfaisant de collecte des déchets verts, et vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Le 27 mars 2013

Pour l'ADEPRA

Le Président	Le Vice-Président
BIRTEL Helmut	LANG Jean